Image not found or type unknown

mesentente sur le lieu de residence des enfants aprés separation

Par **tonyy2**, le **23/01/2012** à **12:08**

bonjour,je suis séparé de la mere de mes enfants,nous vivons encore ensemble dans un appartement que nous louons a nos deux noms et nos revenus sont le RSA couple,mon ex veut retourné prés de sa famille et de ses amis à plus de 300km de moi avec les enfants,sachant que la plus grande est scolarisé,j'ai contacté un avocat pour mettre en place une garde des enfants je n'ai qu'un rdv pour l'instant mais un bon dossier(elle n'est pas au courant de ma demarche car j'ai peur qu'elle s'en aille avec les enfants pendant mon absence) je tien a vous dire qu'elle est determiné a partir elle a meme fait des demandes de logement,c'est pour cela que je voudrai faire les choses dans les regles.je voudrai savoir si en sachant qu'une demande de garde a été faite peut-elle partir sans mon accord avec les enfants en attendant que la decision du juge soit rendu?et combien de temps peut duré l'afffaire?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés